

République Française

Département
des Ardennes

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal de la commune de Château-Porcien

Envoyé en préfecture le 11/09/2023

Reçu en préfecture le 11/09/2023

Publié le

ID : 008-210800983-20230908-20230911-DE

Berger
Levrault

Séance du 08/09/2023

- Nombre de membres présents : 8
- Nombre de membres représentés : 4
- 15 membres afférents au Conseil Municipal.
- 15 membres en exercice.
- 12 membres ont pris part à la délibération.

Date de la convocation : 04/09/2023
Date d'affichage : 04/09/2023

Objet de la délibération : 2023-09-11

DM- règlement CTS Noizier-Commune de Château-Porcien

Présents: M. Didier SIMON, Mr Pascal BALLAN, Mme Marie-Chantal CORNET, Mme Monique POURU, M. Jean-Pierre COUTTIN, Mme Céline ARTICLAUT, Mme Françoise MAILLOT, M. Jean-Luc LEGROUX,

Absents excusés : Mr Patrick PERESSON, Mme Nelly MARCHAND, Mme Nadine BOJANEK donne pouvoir à Mr Pascal BALLAN, Mme Ariane SAULNIER donne pouvoir à Céline Articlaut, Mr Ghislain BRIQUET, Mr Laurent PERONNET donne pouvoir à Mme Marie-Chantal CORNET, Mme Sophie HEDOIN donne pouvoir à Mr Didier SIMON

Secrétaire de séance : Céline ARTICLAUT

Le 8 septembre 2023 à 20 heures, le conseil municipal s'est réuni en lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur SIMON, Maire, à la suite de la convocation adressée par Monsieur le Maire le 4 septembre 2023.

Afin de finaliser l'acquisition des parcelles AB 183 et AB 184 à l'euro symbolique, il est nécessaire de matérialiser en comptabilité la « vraie » valeur des terrains.

De ce fait sur demande de la trésorerie, il est nécessaire d'avoir recours à la décision modificative suivante:

- Dépense d'investissement chapitre 041 articles 2111 :-999 €
- Recette d'investissement chapitre 041 articles 138 : +999 €

Vote :

Contre : 0

Abstentions : 0

Pour : 12

Acte rendu exécutoire
après dépôt en préfecture
le:
et publication ou notification
du

Fait en séance et les membres
présents ont signé après lecture.
Suivent les signatures.

Pour extrait conforme
Le Maire,

